

Info Château-Chalon



ŒUVRE DE G. LELOUP (1993)

ÉDITO : *Après les soixante bulletins municipaux qui ont émaillé ces six années pour mieux informer les habitants, notre conseil a choisi de faire le bilan de cette mandature validé à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 13 mars dernier. En dernière page, ce dernier numéro fait le point sur la nouvelle situation financière de notre commune.*

Le maire : Ch. Vuillaume

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS

Lors de ce dernier conseil municipal de la mandature le compte administratif et le budget 2014 ont été votés à l'unanimité sans augmentation des taux de l'impôt.

Le maire a félicité Emilie Roy qui a réussi le concours externe de rédacteur territorial (76 reçus sur 710 candidats) et il a proposé de modifier le poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur. Le point a été fait sur les dossiers d'urbanisme, sur l'affouage et sur les travaux du cimetière.

LES POUBELLES : CHANGEMENT D'HORAIRES

A partir du 31 mars les bacs gris seront ramassés chaque lundi entre 5 heures et midi. Les bacs bleus seront collectés le lundi de 5h à 12h mais seulement les semaines impaires.

CHANGEMENT D'EMPLOYÉ COMMUNAL

Le conseil a décidé d'offrir le verre de l'amitié lors du départ de Philippe Courvoisier en fin de contrat aidé et qui va retrouver un poste à Syam ; la commune va bénéficier d'un nouveau contrat avec l'arrivée de Michel Berger qui accompagnera Antoine.

Bulletin municipal n°61 mars 2014

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)

téléchargeable sur : www.chateau-chalon.fr



BILAN DE LA MANDATURE 2008-2014

L'EAU : UN BIEN PRÉCIEUX POUR LE VILLAGE

Cette mandature aura donc permis de réaliser d'importants travaux, tant au niveau du captage de la source que sur notre château d'eau et sur le réseau de distribution de l'eau potable de la commune au niveau de la source et de la station de pompage ; la commune a investi dans un système automatique qui tend à diminuer la turbidité de notre eau dès que les orages se font trop conséquents. Cet automatisme demandera à être complété mais il a déjà prouvé son efficacité lors des périodes pluvieuses qui lavent les sols de l'aire de captage.

Le château d'eau a lui aussi fait l'objet d'une sécurisation et d'une modernisation, avec un nouveau système de chloration qui peut être contrôlé à distance et qui nous donne désormais quelques indicateurs numériques pour suivre son fonctionnement et son alimentation.

Enfin lors des deux tranches de travaux réalisés au sein du village, les 2/3 des conduites de distribution ont été changées ainsi que la plupart des connexions en plomb reliées à des compteurs souvent âgés de 70 ans et peu fiables ! Au niveau du captage l'étude conduite par un bureau spécialisé permettra de sécuriser le périmètre concerné. L'ensemble de ces travaux affiche un investissement de 339 086 €.

Profitant des dernières années de subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général, l'ensemble de ces opérations a bénéficié de subventions à hauteur de 35%.

L'ASSAINISSEMENT OBLIGÉ ET COÛTEUX

Le réseau d'assainissement collectif relié à la station de Domblans profite à la plupart des habitations du village. Par contre le relief de notre cité oblige à d'importantes contraintes pour envoyer les eaux usées à l'égout principal. Les deux pompes de la station devenues presque obsolètes ont été changées avant d'aménager l'évacuation devenue défectueuse.

Coût de cette opération : 9 300 €

Il reste encore des améliorations à envisager pour disposer enfin d'un réseau performant, autonome et pérenne.

L'ensemble de ces travaux a pu être financé sans augmenter le prix du m³ d'eau depuis 6 ans, ce dernier étant maintenu à 0,83 €.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : LES ÉCONOMIES RÉALISÉES

Ce fut le second chantier important porté par la municipalité au cours de ces six années.

Dès le début de la mandature nous avons constaté les dépenses liées à notre éclairage public.

Après avoir fait réaliser une étude par le SIDEK, partenaire de nombreuses communes du Jura, nous avons aussitôt sollicité des aides pour changer l'ensemble de nos lanternes et ampoules fortes consommatrices d'énergie et sensibles aux variations d'intensité.

D'accord sur le principe, notre conseil a très rapidement réagi pour saisir une opportunité qui se présentait et les travaux ont pu se réaliser dans un délai fort raisonnable. Depuis cette rénovation, l'éclairage public a permis de diviser par deux la facture ERDF puisque la consommation a diminué de 60% passant de 48 000 kWh en 2008 à 20 500 depuis 2011.

Coût total de l'opération : 44 300 €

Coût pour la commune : 22 117 €

UNE GRANDE OPÉRATION « PAYSAGE »

Faisant suite à cette opération le maire, président de la communauté de communes, intéressé par l'effacement des câbles aériens dans le site classé du Château-Chalon a sollicité ERDF pour la suppression du « transformateur haut » situé en bas de la rue de la Forge.

Après négociation avec de nombreux services de l'État (DREAL, DIREN, DDT, préfecture), du Conseil Général et du SIDEK, l'opération a obtenu l'accord de la Direction d'ERDF qui a accepté de prendre en charge cette opération, laquelle n'avait pu aboutir quelques années auparavant en raison du coût jugé excessif pour la commune. Un tel chantier qui a nécessité le creusement de plusieurs rues aura aussi permis de réaliser simultanément les travaux sur le réseau d'eau potable.

Cette opération a aussi permis de déplacer un transformateur placé dans le mur d'une propriété privée pour le positionner dans un lieu plus approprié.

L'ensemble des travaux a d'ailleurs été filmé par l'entreprise qui les a réalisés, afin d'en faire un argument publicitaire.

Le transformateur a donc été remplacé par un modèle beaucoup plus intégré dans notre site.

Coût total de l'opération ERDF : 220 000 €, coût pour la commune : 10 000 €

NOTRE FORÊT : UN POTENTIEL À VALORISER

Dès la première année de la mandature le conseil a sollicité l'ONF afin de faire le point sur la gestion des 270 ha de notre forêt. Le travail de Laurent Paulin et de notre garde s'est confirmé sur le terrain lors de la journée de diagnostic, grâce à une cartographie précise et surtout un plan de gestion. Cette démarche a permis de découvrir l'état de ce patrimoine important pour notre budget et a conduit notre conseil à prendre en compte ce diagnostic pour s'engager dans une sylviculture plus dynamique. C'est ainsi que l'affouage a fait l'objet d'une gestion plus rigoureuse pour en valoriser le potentiel. Des plates-formes ont été créées pour faciliter le débardage et nous avons profité d'un chantier communal pour réaliser un bel espace qui dessert la cabane de nos chasseurs. Mais le volet le plus important reste la démarche entreprise pour se sortir de ce prêt Fonds Forestier National (FFN) qui encombrait la gestion de notre forêt et de notre budget. Après deux années de démarches et de négociations nous avons obtenu la remise en cause des 82 000 € et apuré cette dette en soldant 16 300 €

LA VOIRIE AMÉLIORÉE

La communauté de communes qui gère cette compétence a programmé ces dernières années des travaux relativement conséquents sur notre village. L'année 2014 devrait prolonger la rénovation de nouvelles rues.

Aménagement de la traversée d'agglomération

Profitant de l'intervention du Conseil Général du Jura sur la RD5 la traversée du village a été améliorée en particulier entre la fromagerie et le belvédère. La solution choisie aura permis d'éviter le stationnement et d'obtenir un léger ralentissement. Coût de l'opération : 39 000 €.

LA MAIRIE RÉNOVÉE

Le conseil municipal a décidé de rénover la mairie en juin 2011 : opération réalisée en partie par nos employés Luc et Antoine puis par les entreprises pour raviver les murs, le beau parquet de chêne et modifier le chauffage et l'électricité.

Coût total 13 100 € dont 5 200 € de subventions

LA COUVERTURE TÉLÉPHONIQUE

En décembre 2009 le maire a entrepris des démarches pour étudier le projet d'installation d'une antenne afin de rendre plus aisées les communications téléphoniques sur les portables. En juillet 2012 alors que le prestataire finalisait le dossier le conseil municipal avait voté à l'unanimité un avis favorable à cette installation. Suite à la pétition qui a circulé dans la commune, le projet a été abandonné par le prestataire Orange !

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a fait le choix d'investir dans l'entretien des bâtiments communaux. Ainsi une bonne vingtaine de volets et fenêtres ont été réparés, poncés et peints par nos employés.

Puis il a été décidé d'améliorer l'isolation et de rénover les logements appartenant à la commune qui avaient été un peu oubliés. Coût : 12 800 €

L'IDENTIFICATION DES RUES ET LA NUMÉROTATION DES MAISONS

Cette opération avait été annoncée et il aura fallu une bonne année pour programmer et réaliser l'installation des plaques de rues et surtout numéroter les maisons d'habitations. Cette opération devenue obligatoire a été entièrement prise en charge par le budget communal, soit 4 200 €.

LE CIMETIÈRE DE NOTRE VILLAGE

Depuis le début de la mandature nous évoquons la délicate question du cimetière du village qui ne disposait d'aucun règlement, ce qui empêche désormais toute intervention. Le conseil municipal a travaillé sur l'aménagement de ce lieu et a proposé un règlement prenant en compte les nouvelles lois.

D'autre part il n'existait ni columbarium ni jardin du souvenir et, après sollicitation de notre architecte-conseil en charge du patrimoine le projet d'aménagement respectant l'esprit du lieu a

été adopté. Aujourd'hui cet aménagement est en cours de réalisation.

L'ASA DU PUIITS SAINT-PIERRE

La commune a actualisé le cadastre des terrasses qui représentent un élément du paysage emblématique du site. Grâce aux emplois verts, aux cantonniers et aux propriétaires qui ont proposé un règlement, ce lieu est désormais beaucoup mieux valorisé.

LE CHANGEMENT DE L'ALAMBIC

En 2011, la commune a acquis un alambic pour remplacer un des anciens qui avait implosé.

LE PETIT MARCHÉ ET TOURNÉE DU BOULANGER 20 AVRIL 2011

La fermeture de la boulangerie de Voiteur qui avait maintenu ses tournées sur la commune a posé problème aux personnes se déplaçant difficilement. Le 20 avril 2011 la commune a favorisé la venue d'un autre boulanger ambulancier. De même pour le petit marché du mercredi qui s'installe sur la place de la mairie en été.

LA FERMETURE DE LA DÉCHARGE

Dans le respect de la réglementation, la fermeture de la décharge communale est désormais effective et correspond avec l'ouverture de la déchetterie située sur la ZAE de la ComCom, à Domblans.

NOUVEAU PARKING AU NORD DU VILLAGE

A l'entrée nord de la commune a été aménagé un parking qui semble répondre aux besoins.

LA VIGNE CONSERVATOIRE

Cette parcelle située dans le Puits Saint-Pierre est désormais bien identifiée et close. La collection des anciens cépages a été complétée. Elle est entretenue par les vignerons du village.

LE SITE INTERNET

Créé en début de mandature il présente les activités de la commune et permet de disposer de nombreuses informations en téléchargement. Le site comporte aussi une photo 360° qui permet de visiter l'église St-Pierre.

LA NOUVELLE MARIANNE DE SIAMOUR

Notre commune a largement impulsé la démarche qui a permis la reproduction de la Marianne de Chatelneuf. Inaugurée lors du week-end « Nobles Matières », la reproduction de la célèbre statue de l'artiste polinoise Siamour trône dans la salle de mairie.

VISITE DU VILLAGE SUR IPHONE

La commune a initié une visite du village commentée sur iPhone. L'office de tourisme met à disposition des tablettes qui permettent de profiter de ce service.

RÉNOVATION DES ŒUVRES D'ART

La commune en coopération avec la DRAC, le Conseil Régional et le conseil Général, l'ASPECC, a entrepris de restaurer les œuvres d'art oubliées dans les greniers de la cure.

Coût : 21 300 € subventionné à 75%.

DÉPLIANT SUR LE VILLAGE

En 2013 l'OT et la commune ont publié un dépliant pour valoriser le village et les acteurs économiques.

LA CARTE «AVANTAGES JEUNES »

Depuis 3 ans la commune favorise l'acquisition de cette carte en finançant à 50% son acquisition.

LA COMMUNE : PARTIE PRENANTE DANS DE NOMBREUSES ACTIVITÉS D'ANIMATIONS

1 – Les traditionnels vœux du maire en janvier avec apéritif offert aux habitants du village.

2 – Une initiative de la commune : les réunions du club des anciens, le premier vendredi du mois, d'octobre à juin.

3 – Une autre initiative de la commune : le concours des peintres dans la rue « Vision d'artistes » organisé avec les PCCC en juin.

4 – Les concerts et autres animations estivales ont toujours été encouragés par la commune et ce, quel que soit l'organisateur principal : ASPECC, « Amis de Château-Chalon, Confrérie Saint-Vernier ou Office du Tourisme.

5 – Une tradition maintenue : le repas dit de la commune offert aux personnes de plus de 65 ans, en résidence principale ou secondaire, ainsi qu'aux employés et aux conseillers municipaux.

6 – Une autre tradition, celle de la fête patronale le premier dimanche de septembre ; elle a permis de réunir chaque année une centaine de personnes qui participent à l'apéritif concert donné par l'harmonie de Voiteur.

7 – La cérémonie du 11 novembre au monument aux morts, suivie d'un apéritif offert aux habitants de la commune connaît toujours la même fréquentation.

8 – Une autre initiative de la commune : l'Arbre de Noël intergénérationnel en décembre, pour les enfants de 2 à 10 ans, leurs parents et grand parents. Il faut ajouter une manifestation équivalente en juin autour de l'École d'Autrefois.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE

Quelques chiffres qui permettent de faire le point sur les finances de la commune de Château-Chalon au terme de cette mandature :

* en 2008 l'endettement de la commune s'élevait à la somme de 216 000 €, comportant le fameux prêt FFN pour un montant de 82 000 €,

* en 2014 l'endettement affiché au budget général s'élève désormais à 17 000 €.

La réduction de l'endettement sur le budget général en 6 ans est donc de 199 000 €.

Durant ces 6 années les taux de l'impôt foncier et bâti ont été maintenus ne subissant aucune augmentation au niveau communal. Le budget présenté lors du conseil du 13 mars dernier laisse apparaître une trésorerie disponible de 396 000 €. La capacité d'autofinancement se situe désormais très au dessus des Capacités d'Auto Financement (CAF) des communes du même type soit 449 € par habitant.

La moyenne des communes du Jura se situe à 142 € et au niveau de la région 126 € par habitant (voir évolution sur le graphique produit par le service des impôts).

Au niveau de l'eau et de l'assainissement : le coût de l'ensemble des travaux réalisés s'élève à 348 000 € mais ces investissements n'ont pas impacté le prix du m³ d'eau maintenu à 83cts depuis 6 ans.